

Lieux de l'action

CANTON DE GUISE

Les rendez-vous individuels au plus près des bénéficiaires

Les collectifs à Guise avec un transport assuré.

8 bénéficiaires par session



DEVENIR EN VERMANDOIS

6, rue Marcellin Berthelot
02110 BOHAIN

Téléphone :
03.23.07.26.67

ETAP'EMPLOI

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE
VERS L'EMPLOI OU VERS LA
QUALIFICATION



ETAP'EMPLOI

sur 2 semaines

identification du parcours de vie et du parcours professionnel repérage des points clés du parcours, des éléments positifs ou des points à améliorer, identification des centres d'intérêts, identification des conditions de travail souhaitées, du projet professionnel évoqué et de sa faisabilité au regard du marché du travail et des contraintes repérées.

ETAPE 2 LEVER LES FREINS A L'EMPLOI – (4 heures – 1h individuel par semaine) démarrage collectif

Le référent accompagne les bénéficiaires dans leurs démarches auprès des organismes compétents pour aider à la recherche de solutions aux problèmes repérés (aides concrètes aux démarches).

ETAPE 2 BIS LEVER LE FREIN CONFIANCE EN SOI (à partir semaine 5 – 30 heures)

Avoir confiance en soi, c'est avoir foi en ses capacités, en ses possibilités et en ses talents.

L'objectif sera de proposer au groupe une action qui permettra de les valoriser, affirmer leur idée, à communiquer, entrer en relation avec des responsables d'entreprises, l'emploi ou la formation avec GO BOULOT LA RADIO,



ETAPE 2 TER : LEVER LE FREIN MOBILITE – selon le besoin recensé

Objectifs : permettre aux participants ayant le frein mobilité de se préparer au code de la route et de les motiver à s'inscrire en auto-école, travailler sur leur aire de mobilité, soit définir la zone géographique qu'ils sont prêts à couvrir pour aller à l'emploi que cela soit en distance kilométrique ou le temps de trajet selon le moyen de transport dont ils peuvent disposer.

ETAPE 3 LA STABILISATION DE OU DES METIERS RECHERCHES (entretien 1 heure tous les 15 jours – collectif 3 heures

Le référent aide le bénéficiaire à travailler et construire son projet professionnel et ses pistes d'emplois.

la période en entreprise : une période en entreprise d'une durée de 10 jours calendaires maximum et sera mise en place avec Pôle Emploi.

ETAPE 4 L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI - (1 heure entretien tous les 15 jours – collectif tous les 15 jours – sauf dernier mois : 2 collectifs par semaine)

Il s'agit de lever les obstacles à la recherche d'emploi, favoriser l'adéquation du profil du bénéficiaire avec le marché du travail, identifier les pistes d'emploi réalistes et aboutir à un placement

OU ETAPE 4 BIS L'ACCOMPAGNEMENT VAE OU VERS UNE FORMATION – autre financement

ETAPE 5 LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI OU EN FORMATION (suivi individuel 4 heures)

ETAPE 6 BILAN ET PLAN D' ACTIONS - collectif 3 heures – 1 heure en individuel

Cette action se déroule sur 6 mois en 6 étapes modulables.

Avec pour principe, un accompagnement global de la personne par un référent unique. Le rôle de l'accompagnant unique est affirmé comme central dans ce processus d'insertion. L'accompagnant est à la fois le pilote du parcours et le professionnel désigné qui suit le candidat à l'insertion dans ses prises de décision au sein d'un processus de changement global, qui va permettre d'avancer progressivement et de manière planifiée vers l'objectif Emploi. Pour cela, nous allons nous appuyer sur nos trois référentes de: **Boulangier Bérangère, Catherine Sizaire et Christelle Delcourte** formées à la Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion, conseillères formatrices emploi (Bilan de Compétences, Objectif Projet et Objectif Emploi, référentes actions vers l'emploi).

En ce qui concerne la prise de confiance en soi, nous proposons d'utiliser l'outil GoBoulot la radio. Il s'agit d'animer la radio, de vivre une expérience valorisante qui apporte des compétences clés et comportementales requises pour accéder à la formation qualifiante et à l'emploi et surtout favoriser la prise de confiance en soi.